

**Allocution de l'honorable Louise Charron**  
**Cérémonie de prestation de serment de l'honorable Rosalie Silberman Abella et de**  
**l'honorable Louise Charron**  
**Le 4 octobre 2004**

Madame la Juge en chef, distingués invités. Je désire remercier ceux et celles qui ont pris la parole ce matin pour la générosité de leurs propos. Ce doit être à cause de la fébrilité du moment ou de la rareté de l'air sur la tribune, mais leurs propos m'ont paru très crédibles.

Je désire également remercier ma consœur, la juge Abella, pour ses bons mots. Comme c'est la seule fois que j'aurai la chance de parler après elle, je suis très tentée de dire simplement "Je souscris", mais je ne crois pas que cela lui rendrait justice. Par son éloquence et sa remarquable intelligence, la juge Abella ne laisse personne dans le doute quant aux motifs de sa nomination à la Cour.

Dans mon cas, je crois que je dois faire un aveu et — je vous prie de m'excuser, Monsieur le Ministre, mais je me sens obligée en toute conscience de révéler la vérité sur les raisons de ma nomination. Dans les mois qui ont précédé celle-ci, plusieurs personnes se disant "dans le secret des dieux" m'ont affirmé que je serais sans aucun doute nommée à la Cour suprême du Canada. Or les Canadiens réclamaient à grands cris que leurs impôts soient investis dans le système de santé et, avec deux nominations à l'horizon, il n'y avait tout simplement pas assez d'argent pour faire les retouches à deux toges de cérémonie. L'une d'elles devait aller parfaitement au nouveau ou à la nouvelle destinataire.

Il ne fait aucun doute que ma prédécesseure, la juge Louise Arbour, laisse un grand vide à remplir... mais elle laisse aussi une toge de petite taille. Vous avez donc choisi la candidate parfaite — la toge me va comme un gant. En plus, les tailleurs n'ont eu qu'à modifier une lettre, remplacer un A par un C, parce qu'il faut savoir qu'il y a nos initiales au dos de la toge. Il fallait, je pense, que toute la lumière soit faite quant au véritable motif de ma nomination.

Malgré la singularité du processus que je viens de décrire, je suis vraiment honorée de prêter serment aujourd'hui. Je me sens surtout extrêmement privilégiée, et ce profond sentiment, nous le partageons tous en tant que Canadiens. C'est le privilège de vivre dans un pays libre et pacifique. La simple lecture des journaux nous fait réaliser tous les jours combien nous avons de la chance. Nous ne pouvons pas nous permettre de tenir pour acquise la qualité de vie que nous procurent la paix et la liberté. Voilà pourquoi des cérémonies comme celle d'aujourd'hui sont importantes. Bien sûr, les projecteurs sont alors braqués sur les personnes qui font leur entrée à la Cour ou qui la quittent; mais la véritable raison d'être de cette cérémonie, c'est de reconnaître et de célébrer l'importance de la Cour suprême du Canada, l'une des institutions qui ont pour mission de préserver ces valeurs essentielles à la paix et à la liberté dans notre pays.

En tant que Canadiens, nous sommes attachés à certains principes : la gouvernance démocratique, le respect des droits fondamentaux et de la primauté du droit, le respect de la différence. Ces valeurs s'expriment dans la Constitution de notre pays. Et cette Constitution n'est pas un document juridique abstrait dont peuvent se servir comme bon leur semble les politiciens pour faire valoir un point de vue et les avocats pour faire de l'argent. Il s'agit d'une véritable déclaration de ce que nous sommes et des valeurs que nous défendons.

Et ce sont les tribunaux canadiens, par l'entremise d'une magistrature indépendante, qui veillent à ce que cette déclaration ne soit pas vide de sens, mais qu'elle reflète plutôt l'expérience vécue par tous les Canadiens et Canadiennes dans leur vie quotidienne. Toute personne qui se sent lésée par une action de l'État a le droit de s'adresser à un tribunal impartial pour qu'il détermine si la limite imposée par l'État est conforme aux droits et libertés garantis par notre Constitution. Les tribunaux servent de lieux où les différends entre les parties, qu'elles soient des individus ou le gouvernement, peuvent être réglés de façon pacifique et en conformité avec ces valeurs fondamentales qui nous distinguent et qui assurent notre bien-être collectif.

Lorsque j'ai été assermentée comme juge pour la première fois il y a 16 ans — les forts en maths ont déjà compris que j'étais alors âgée de 14 ans... Merci. Ce n'était pas censé être drôle! À ce moment-là, j'ai pris la résolution de mettre à contribution le meilleur de mon talent, de mes capacités et de mes connaissances, à chaque jour, dans chaque instance et non pas seulement dans le cours ordinaire de ma carrière judiciaire. Il n'a pas toujours été facile de tenir cet engagement. J'ai parfois été très tentée d'abaisser la barre. Particulièrement à la fin de longues journées d'audition de requêtes ou après avoir lu pour la dixième fois un projet de jugement.

Comme juge, cependant, j'estimais que je ne pouvais pas me le permettre, car chaque affaire dont le tribunal est saisi est importante, même si elle ne l'est parfois que pour les seules parties. Je me suis donc souvent répété cet engagement personnel : faire de mon mieux, peu importe ce que cela pouvait exiger.

Je suis fière de ma nomination à la Cour, dans la mesure où elle vient sans doute confirmer que j'ai jusqu'à un certain point su respecter cet engagement. Je ne considère toutefois pas que le temps et l'énergie que je consacre à mes fonctions judiciaires comme des obligations extraordinaires mais plutôt comme un aspect de la charge de juge. Les Canadiens sont en droit de ne pas attendre moins de la part de leurs juges. Aujourd'hui, je renouvelle ce même engagement quant à mon nouveau rôle en tant que membre de cette Cour.

Je suis très consciente du fait que ma fonction de juge acquiert une nouvelle importance en raison de l'incidence des décisions de la Cour sur la vie des Canadiens et des Canadiennes, et j'admets que cette responsabilité accrue peut parfois sembler intimidante. Toutefois, ce qui me rassure, c'est la certitude que cette institution est beaucoup plus que la somme de ses parties. J'ai connu ce phénomène à la Cour d'appel, à une plus petite échelle cependant et sans aucun doute d'une manière différente, mais suffisamment pour

savoir que c'est la dynamique du groupe qui engendre la force et la sagesse permettant à l'institution d'être à la hauteur de la tâche.

Je ne me présente donc pas aujourd'hui avec idée préconçue de ce que sera mon apport personnel à cette Cour, ce n'est pas une de mes préoccupations. Mon approche restera sans doute la même, parce que je ne sais pas comment vivre ma vie autrement que moment par moment. Je suppose que, dans le contexte de mes fonctions judiciaires, cela veut dire, au cas par cas, en apportant le meilleur de mon habileté et de mes connaissances, et en m'inspirant de ces valeurs fondamentales que nous partageons.

Avant que le son de la musique vienne marquer la fin du temps qui m'a été alloué, je voudrais saluer et remercier un certain nombre de personnes. Je ferai preuve de courage et commencerai par la famille. C'est peut-être une erreur, mais...

D'abord ma famille, donc. À mon mari et meilleur ami, Bill, en ce qui concerne notre vie immédiate, merci de te déraciner à nouveau et de déménager avec moi. En ce qui concerne le long terme, je crois que tu sais combien il est vrai que je ne serais pas ici si ce n'avait été de toi et de ton appui constant.

Gabriel, mon fils unique, dans son sens non seulement quantitatif mais qualificatif, tu es mon alter ego. Alors, je sens aujourd'hui que c'est un peu notre aventure qui se continue. Il va sans dire que ça ne peut pas se dérouler sans toi.

Emily, merci d'être venue de Boston pour partager cette journée avec nous. Mes deux autres fils, Michael et Steve ainsi que vos épouses, Amanda et Erin, cet événement et ma vie elle-même ne seraient pas les mêmes sans votre présence. Merci pour l'appui que vous accordez à votre coquine de belle-mère.

Je suis heureuse que tous mes frères et sœurs, leurs conjoints, certains de mes neveux et mes nièces ainsi que les frères et sœurs de Bill soient présents.

La famille, ça ne se remplace pas. Il me semble opportun en cette occasion de souligner l'apport de mon beau-frère, Guy Goulard. Bon nombre d'entre vous ont connu Guy Goulard dans ses fonctions antérieures comme juge au tribunal de la famille, registraire de la Cour suprême, commissaire à la magistrature fédérale. Ce que vous ignorez peut-être, c'est que c'est en grande partie grâce à lui si je suis ici aujourd'hui. Vous saurez donc qui blâmer, maintenant. Nous ne sommes pas — je devrais plutôt dire nous n'étions pas une famille d'avocats et de juges jusqu'à son arrivée. J'étais alors âgée de cinq ans. Je ne me souviens pas vraiment de ma vie avant cela, mais il a de toute évidence eu beaucoup d'influence sur nous parce que je peux vous dire qu'il y a maintenant beaucoup d'avocats assis autour de la dinde à Noël dans notre famille.

À mes grandes amies depuis toujours, Viviane et Nicole, merci d'être venues. J'ai déjà entendu dire que les amis sont la manière que Dieu a choisie pour s'excuser de nous avoir donné une famille. Je m'empresse de préciser que, dans mon cas, il n'avait certainement pas à s'excuser. Mais comme amies d'enfance, vous m'êtes toujours aussi précieuses. Je

ne peux pas nous imaginer vieilles, alors ne vous éloignez pas trop. J'ai besoin de plus en plus de ce sentiment.

Je me réjouis de la présence de plusieurs personnes qui font partie de mes vies antérieures et qui ont eu tant d'importance dans mon évolution tant personnelle que professionnelle. J'ai parlé personnellement à nombre d'entre vous et, au risque d'en oublier plusieurs, j'en nommerai quelques uns.

Mes anciens collègues avec qui j'ai fait mes débuts dans la pratique du droit, Paul Lalonde, maintenant le juge Lalonde, et Robert Chartrand. Vous avez toujours représenté pour moi l'idéal de l'avocat honnête et consciencieux, sans doute parce que vous étiez épaulés par vos épouses, Ena et Claire.

Plusieurs amis que j'ai connus à la très mémorable époque du bureau de la Couronne sont ici présents : Malcom Lindsay, son épouse Carol, Hilary McCormack et Vic Duret, Brian Lennox, mieux connu comme le juge en chef Lennox. Vous avez toujours travaillé, dans le cadre de vos carrières respectives, à faire de notre collectivité un endroit où il fait bon vivre — et vous continuez à le faire. Je suis fière de vous compter parmi mes amis.

Mon mentor, Bert Hubbard, de l'université d'Ottawa, ne pouvait pas être ici. Il avait une excuse : fêter un cinquantième anniversaire de mariage à Paris! Toutefois, je veux souligner l'influence qu'il a eue sur moi, d'abord lorsque j'étais étudiante, puis lors de mes années d'enseignement. D'autres amis dont j'ai fait la connaissance quand j'étais professeure ne pouvaient pas être présents, mais je suis vraiment ravie de voir Lee Stuesser, qui est venu de Winnipeg. Lee, ce fut un privilège de travailler avec un juriste et professeur aussi éminent que vous.

Plusieurs de mes assistantes sont ici présentes, à commencer par Louise Ladouceur que j'ai embauchée alors qu'elle avait 16 ans. Il y a Mimi Baziw, qui vient du Nouveau-Brunswick, Janet Charron, Michèle LeBlanc, que je n'ai pas tout à fait encore accepté de laisser partir. Merci pour toute l'aide que vous m'avez apportée au long de ma carrière. Non seulement pour votre travail, mais aussi pour qui vous étiez, votre bonne humeur et votre présence, votre humanité.

J'ai toujours eu de la chance avec mes assistants tout au long de ma carrière. J'avais peur de parler de cela publiquement, de crainte que le grand patron décide qu'il était temps de faire profiter quelqu'un d'autre de cette chance. Mais si j'en juge d'après mon premier mois ici, je crois que la chance a encore été avec moi. L'équipe dont j'ai hérité de la juge Louise Arbour est extraordinaire et, tout comme la toge, semble m'aller parfaitement.

Quelques-uns de mes anciens collègues de la magistrature sont présents dans la salle. J'aurais aimé en inviter un bien plus grand nombre. Toutefois, l'espace ainsi que le temps sont limités. J'aurai l'occasion d'en dire plus sur vous en temps opportun, et de toute façon je préfère vous tenir en haleine. Mes pensées particulières pour vous, je les exprimerai dans les opinions que je rédigerai au sujet de vos jugements!

Enfin, je désire remercier mes nouveaux collègues à la Cour. Tout comme ma collègue la juge Abella, je suis fière de me joindre à cette équipe. J'ai admiré vos écrits et vos jugements et je suis enchantée de venir travailler avec vous. Je n'ai entendu que de bonnes choses concernant la collégialité qui règne à la Cour. Et ce que j'ai vu jusqu'ici dépasse mes attentes les plus élevées. Grâce à votre accueil chaleureux, je me sens chez moi. Voilà pourquoi, Madame la Juge en chef, j'ai défait mes bagages si rapidement. Et vous m'avez tous beaucoup aidée à m'intégrer au cours du dernier mois afin que je sois prête, comme j'espère l'être, à entreprendre la session cette semaine.

Merci.